

## L'Observatoire Economique et Social

### Bilan 2014 : l'emploi des salariés agricoles orienté à la hausse

*En 2014, les entreprises du régime agricole ont réalisé 1 314 millions d'heures de travail salarié. Sur l'année, le volume d'heures rémunérées est en croissance (+ 1,1 %). L'emploi agricole permanent progresse, ce mouvement étant principalement impulsé par les emplois en CDD. Le secteur du Tertiaire agricole, s'il reste en recul, semble endiguer la phase de recul accru qu'il a connu. Les indicateurs financiers s'accroissent. La masse salariale, de 19,6 milliards d'euros en 2014, affiche une croissance (+ 2,9 %) plus forte qu'en 2013 (+ 2,6 %). Le salaire horaire moyen progresse (+ 1,8%), à un rythme plus rapide que celui du Smic (+ 1,1 %).*

#### Les chiffres clés du salariat agricole en 2014

195 200 établissements employeurs de main-d'œuvre (- 0,5 %).

2,2 millions de contrats de travail actifs dans l'année (+ 1,6 %), dont 29 % en CDI.

1,7 million de salariés (+ 0,6 %), dont 721 000 encore présents au 31 décembre 2014.

1,3 milliard d'heures de travail (+ 1,1 %), représentant 711 000 salariés mesurés en ETP.

19,5 milliards d'euros de masse salariale (+ 2,9 %).

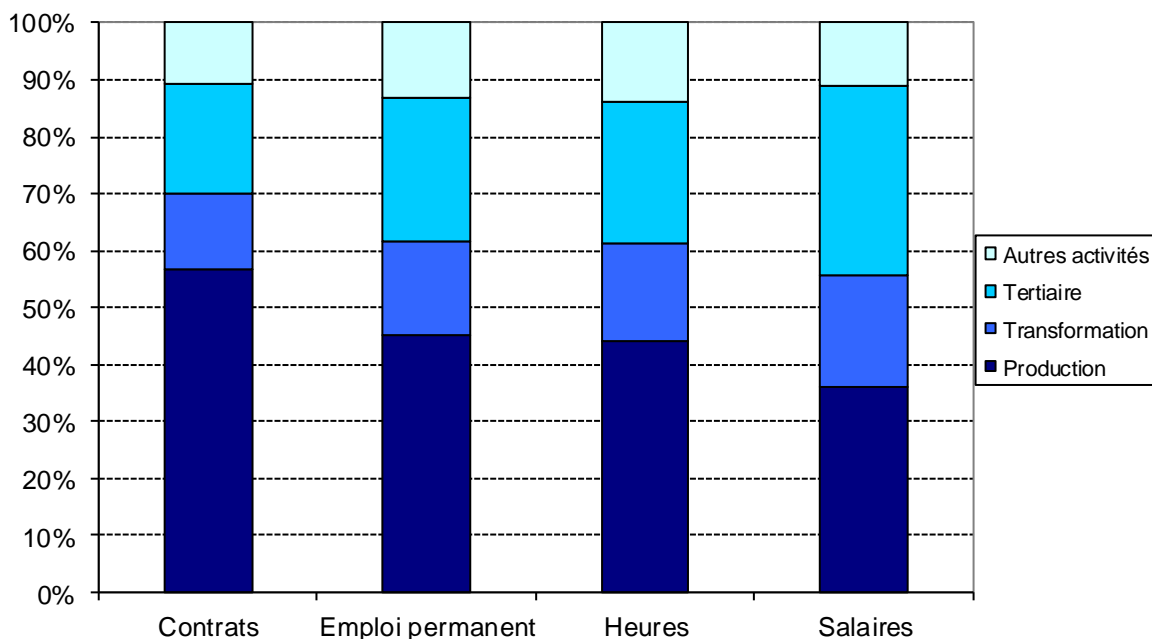
Télécharger les données au format Excel : 

## La Production agricole demeure le secteur prépondérant du régime

L'activité des entreprises affiliées au régime agricole rassemble quatre grands secteurs : la Production agricole, les industries de Transformation agro-alimentaire, le Tertiaire agricole incluant banques, assurances et services à l'agriculture, ainsi que les Autres activités orientées vers les services à la personne ou à l'entreprise (paysagisme, centres équestres, employeurs, artisans ruraux, particuliers).

Le secteur de la Production reste le secteur dominant à la lumière des indicateurs de l'emploi salarié (Contrats, Emploi permanent, Heures et Masse salariale). Néanmoins, les caractéristiques internes de ce secteur (volume important de saisonniers et emplois courts faiblement rémunérés) font varier son importance au regard de l'indicateur d'emploi utilisé. En 2014, il concentre ainsi 57 % des contrats de travail, 44 % du volume d'heures rémunérées, mais seulement 36 % de la masse salariale. Le secteur du Tertiaire agricole, le deuxième en termes d'importance de l'emploi, concentre 33 % de la masse salariale globale, contre une part des contrats de travail inférieure à celle du secteur de la Production : 19 % (graphique 1).

Graphique 1  
POIDS EN 2014 DES DIFFERENTS SECTEURS D'ACTIVITE SUIVANT LES GRANDS INDICATEURS D'EMPLOI



Source : MSA

Télécharger les données au format Excel : 

## L'emploi, appréhendé par l'indicateur du nombre de contrats de travail, reste en croissance

Pour l'année 2014, le nombre total de contrats, indicateur de la dynamique de l'emploi, s'accroît de + 1,6 % (+ 2,5 % en 2013). Cette évolution s'associe à un schéma d'évolution infra-annuel saisonnier, qui témoigne cette année d'un retour à la normale (par rapport à une année 2013 marquée par une saisonnalité atypique : retard des travaux agricoles, conduisant à un décalage de pic d'activité du 3<sup>e</sup> trimestre vers le 4<sup>e</sup>). Au 1<sup>er</sup> trimestre 2014, l'évolution des contrats est la plus faible (+ 1,3 %), légèrement plus forte au 2<sup>e</sup> trimestre (+ 4,5 %), elle atteint son pic au 3<sup>e</sup> trimestre (+ 18,4 %) puis diminue au 4<sup>e</sup> trimestre (- 16,6 %). (tableau 1)

Le secteur de la Production présente la plus forte évolution avec + 2,5 % (+ 4,8 % en 2013), la Transformation arrive en 2<sup>e</sup> position, + 2,1 % (- 0,4 % en 2013). Le Tertiaire agricole reste en recul avec - 0,3 % (- 0,3 % en 2013), bien que le mouvement de baisse s'atténue au second semestre et laisse entrevoir une future stabilisation. Quant au secteur des « Autres activités », il s'infléchit légèrement de - 0,1 % (alors qu'il était stable en 2013).

La Production agricole affiche une forte croissance sur les trois premiers trimestres (de + 2,4 % à + 30,6 %), la forte baisse du 4<sup>e</sup> trimestre (- 26,5 %) ne reflète pas la croissance sur l'année et se rapporte au décalage d'évolution avec le même trimestre de l'année dernière (en atypicité : + 43 %, due au décalage de pic d'activité du 3<sup>e</sup> trimestre vers le 4<sup>e</sup>).

Le secteur de la Transformation s'avère bien orienté toute l'année, son rythme d'évolution concordant avec le schéma habituel : au 1<sup>er</sup> trimestre, + 1,1 %, et au 3<sup>e</sup> trimestre un pic de croissance, de + 3,2 %. Dans le secteur Tertiaire, l'évolution n'est positive qu'au 3<sup>e</sup> trimestre (+ 0,2 %), et en diminution pour les trois autres (entre - 0,1% et - 0,7 %). Le secteur des « Autres activités » enregistre une hausse durant les deux premiers trimestres (respectivement + 0,5 % et + 0,6 %), puis un recul les deux suivants (respectivement - 0,4 % et - 1,3 %).

Tableau 1  
EVOLUTIONS TRIMESTRIELLES ET ANNUELLES DU NOMBRE DE CONTRATS PAR GRAND SECTEUR ENTRE 2014 ET 2013

Secteurs	Evolution 1 <sup>er</sup> trimestre	Evolution 2 <sup>e</sup> trimestre	Evolution 3 <sup>e</sup> trimestre	Evolution 4 <sup>e</sup> trimestre	Evolution annuelle
Production	2,4%	8,0%	30,6%	-26,5%	<b>2,5%</b>
Transformation	1,1%	2,7%	3,2%	1,1%	<b>2,1%</b>
Tertiaire	-0,5%	-0,7%	0,2%	-0,1%	<b>-0,3%</b>
Autres activités	0,5%	0,6%	-0,4%	-1,3%	<b>-0,1%</b>
<b>Ensemble</b>	<b>1,3%</b>	<b>4,5%</b>	<b>18,4%</b>	<b>-16,6%</b>	<b>1,6%</b>

Source : MSA

## L'emploi du régime agricole représente plus de 4 % de l'emploi salarié privé en France

Les indicateurs permettant la comparaison de l'emploi salarié entre le régime agricole et le régime général sont le nombre de salariés présents au 31 décembre de l'année et la masse salariale.

Le nombre de salariés présents au 31 décembre 2014 dans le régime agricole représente 4,1 % de l'emploi salarié du secteur privé en France<sup>1</sup>, cette proportion restant identique à celle relevée à la fin de l'année 2013. La masse salariale du régime agricole représente 3,7 %, en 2014, de la masse salariale du secteur privé en France, comme en 2013.

Le nombre d'emplois au 31 décembre de l'année, indicateur d'emploi permanent, ne reflète pas parfaitement le volume d'emploi salarié agricole. Ce dernier est caractérisé par un fort volume d'emploi saisonnier, et plus généralement d'emplois à durée déterminée, s'achevant le plus souvent avant le 31 décembre. Ces emplois en CDD affichent majoritairement des niveaux de salaires proches du Smic et sont de courte durée.

<sup>1</sup> Source complémentaire relative à l'emploi du régime général : ACOSS/STAT N° 215, juillet 2015.

## Le volume horaire de l'emploi reste en progression

En 2014, le nombre d'heures rémunérées des quatre secteurs agricoles progresse de + 1,4 % (tableau 2). En 2013, ce même volume horaire était en croissance de + 0,1 %. A l'image des évolutions du nombre de contrats de travail, seuls les secteurs de la Production et de la Transformation agricole présentent une hausse notable du volume d'heures. Le secteur de la Production enregistre la plus forte croissance (+ 2,2 %), un mouvement supérieur à celui de 2013 (+ 1,8 %). Marquée durant les trois premiers trimestres (entre + 2,5 % et + 9,3 %), la croissance s'estompe au 4<sup>e</sup> trimestre avec une baisse de - 9,5 %.

La Transformation agricole affiche une hausse de + 1,8 % (contre - 1,1 % en 2013). Ce secteur présente des évolutions positives durant tous les trimestres, avec un pic de croissance au 3<sup>e</sup> trimestre (+ 3,0 %). Le secteur Tertiaire bien qu'en recul de - 0,1 %, présente une meilleure évolution qu'en 2013 (- 0,7 %). La crise de l'emploi, qui était plus nette l'an passé, s'atténue cette année avec des évolutions légèrement négatives pour les deux premiers trimestres de l'année (- 0,3 % et - 0,4 %), puis légèrement positives pour les deux derniers.

Le secteur des « Autres activités » progresse avec + 1,0 % (contre - 3,8 % en 2013). Les trois premiers trimestres sont en hausse (entre + 1,0 % et + 2,0 %), seul le 4<sup>e</sup> est en recul (- 0,2 %). Si en 2013, les deux principaux postes du secteur, paysagistes et centres équestres, étaient en crise (respectivement - 6,1 % et - 2,9 % de baisse du nombre d'heures), en 2014 les paysagistes retrouvent une réelle croissance + 1,9 %, tandis que les centres équestres peinent à sortir de la crise avec + 0,1 %. Une piste d'explication résiderait la modification de la structure de l'emploi au sein de ces centres. Ils sont confrontés depuis 2013 à une baisse d'activité (-544 contrats en 2013 et -341 contrats en 2014). Un mouvement qui s'associe au quadruplement de la TVA équine (passage en 2014 d'un taux de 5,5 % à un taux de 20 %) et à la modification des rythmes scolaires qui impacte à la baisse l'activité.

Tableau 2  
EVOLUTIONS DU NOMBRE D'HEURES TRIMESTRIELLES ET ANNUELLES PAR GRAND SECTEUR EN 2014 ET 2013

Secteurs	Evolution 1 <sup>er</sup> trimestre	Evolution 2 <sup>e</sup> trimestre	Evolution 3 <sup>e</sup> trimestre	Evolution 4 <sup>e</sup> trimestre	Evolution annuelle
Production	2,5%	6,8%	9,3%	-9,5%	<b>2,2%</b>
Transformation	0,5%	1,5%	3,0%	2,1%	<b>1,8%</b>
Tertiaire	-0,3%	-0,4%	0,2%	0,3%	<b>-0,1%</b>
Autres activités	1,2%	2,0%	1,0%	-0,2%	<b>1,0%</b>
<b>Ensemble</b>	<b>1,2%</b>	<b>3,4%</b>	<b>4,9%</b>	<b>-3,9%</b>	<b>1,4%</b>

Source : MSA

## L'emploi permanent croît plus rapidement qu'en 2013

Le nombre d'emplois en cours au 31 décembre, mesure de l'emploi « permanent », progresse en 2014 de + 1,6 % (contre + 1,0 % en 2013). A l'instar du schéma d'évolution sectoriel des indicateurs de contrats de travail et de volume horaire, ce sont les secteurs de la Production (dont les métiers techniques sont bien orientés) et de la Transformation qui soutiennent cette croissance générale (respectivement + 2,7 % et + 3,4 %). Le secteur Tertiaire et celui des « Activités diverses » affichent un léger recul de l'emploi permanent (respectivement - 0,2 % et - 0,1 %) (tableau 3).

Tableau 3  
EVOLUTIONS DES EMPLOIS EN COURS EN FIN D'ANNEE DE 2012 A 2014

Secteurs	2012	2013	2014	Evolution 2013/2012	Evolution 2014/2013
Production	269 494	279 117	286 664	3,6%	<b>2,7%</b>
Transformation	120 011	116 949	120 972	-2,6%	<b>3,4%</b>
Tertiaire	197 929	196 727	196 385	-0,6%	<b>-0,2%</b>
Autres activités	114 900	116 798	116 650	1,7%	<b>-0,1%</b>
<b>Ensemble</b>	<b>702 334</b>	<b>709 591</b>	<b>720 671</b>	<b>1,0%</b>	<b>1,6%</b>

Source : MSA

## Le volume de travail en CDI est en recul

Si l'emploi permanent est en hausse, celui-ci n'est plus aussi automatiquement alimenté par de l'emploi en CDI. Ainsi, la proportion du volume de travail réalisé par les salariés en CDI est en recul dans tous les secteurs d'activité. En 2014, le recul est globalement de deux points (tableau 4).

Tableau 4  
PROPORTIONS DES HEURES DE TRAVAIL EXERCEES EN CDI - ANNEES 2012 A 2014

Secteurs	2012	2013	2014
Production	55,9%	54,0%	51,9%
Transformation	82,3%	82,0%	79,8%
Tertiaire	87,4%	86,6%	85,6%
Autres activités	63,6%	63,5%	61,8%
<b>Ensemble</b>	<b>69,7%</b>	<b>68,4%</b>	<b>66,5%</b>

Source : MSA

## L'emploi saisonnier est encore en progression

En 2014, le volume d'emploi saisonnier, mesuré en heures de travail, s'accroît (+ 5,5 %), accompagné d'une forte progression, bien que de moindre ampleur, du nombre de contrats de travail actifs dans l'année + 3,4 %. Ces évolutions découlent d'une part de la bonne orientation de l'emploi dans le secteur de la Production agricole (consécutives aux récoltes abondantes dans les secteurs des grandes cultures céréalières, du maraîchage et de la viticulture) et d'autre part à la mutation structurelle du profil des travailleurs saisonniers : leur profil s'avère disparate avec des personnes au chômage de longue durée, cumulant plusieurs contrats successifs de très courte durée, à la retraite, ... (tableau 5).

Tableau 5  
NIVEAUX ET EVOLUTIONS DE L'EMPLOI SAISONNIER ET DE L'EMPLOI GLOBAL - ANNEES 2013 ET 2014

		2013	2014	Evolution 2014/2013
Emploi saisonnier	Nombre contrats actifs	1 013 358	1 047 750	<b>3,4%</b>
	Nombre d'heures travaillées	135 723 744	143 166 787	<b>5,5%</b>
Emploi global	Nombre contrats actifs	2 109 439	2 145 596	<b>1,7%</b>
	Nombre d'heures travaillées	1 299 109 545	1 313 633 211	<b>1,1%</b>

Source : MSA

## La masse salariale poursuit sa croissance

En 2014, la masse salariale agricole s'accroît plus fortement que l'année précédente (+ 2,9 % contre + 2,6 % en 2013), malgré un dernier trimestre en léger recul (- 0,7 %). Si la masse salariale progresse, cela est dû d'une part au salaire horaire moyen, dont l'évolution est de + 1,8 % significativement plus élevée que celle du Smic (+ 1,1 %), et d'autre part à l'accroissement du volume d'heures (+ 1,1 %).

Les masses salariales des quatre secteurs agricoles progressent chacune en 2014, mais à des rythmes différents (entre 0,7 % et 4,2 %). A l'image de l'évolution du volume d'heures, tous secteurs confondus, l'évolution s'accroît durant les trois premiers trimestres, puis recule au quatrième trimestre.

La Production agricole est le principal secteur responsable de cette évolution : forte croissance sur les trois premiers trimestres (de 4,4 % à 11,0 %) puis chute au 4e trimestre (- 5,4 %). Le secteur de la Transformation suit une tendance positive sur les 4 trimestres de l'année avec un pic au 3e trimestre (+ 5,9 %). Le secteur Tertiaire affiche des évolutions constantes (autour de + 0,9 %), excepté au 2e trimestre (+ 0,3 %). Dans le secteur des « Autres activités », l'évolution reste positive mais décroît sur les 4 trimestres (entre + 5,5 % à 1,4 % ; tableau 6).

Tableau 6  
EVOLUTIONS TRIMESTRIELLES ET ANNUELLES DE LA MASSE SALARIALE PAR GRAND SECTEUR EN 2014 ET 2013

Secteurs	Evolution 1 <sup>er</sup> trimestre	Evolution 2 <sup>e</sup> trimestre	Evolution 3 <sup>e</sup> trimestre	Evolution 4 <sup>e</sup> trimestre	Evolution annuelle
Production	4,4%	7,7%	11,0%	-5,4%	<b>4,2%</b>
Transformation	2,7%	3,3%	5,9%	4,0%	<b>4,0%</b>
Tertiaire	0,9%	0,3%	0,8%	0,9%	<b>0,7%</b>
Autres activités	5,5%	3,5%	1,9%	1,4%	<b>3,0%</b>
<b>Ensemble</b>	<b>2,9%</b>	<b>3,8%</b>	<b>5,7%</b>	<b>-0,7%</b>	<b>2,9%</b>

Source : MSA

### Le secteur de la Production regroupe essentiellement des bas salaires proches du Smic

La structure salariale du régime agricole, si elle est stable d'une année à l'autre, s'avère très différente selon les secteurs d'activité. Dans le secteur de la Production, la majorité de la masse salariale est issue des emplois rémunérés à un niveau inférieur ou égal à 1,3 Smic, ce qui la rend fortement liée aux évolutions du Smic. Au sein du secteur Tertiaire, près de 80 % de la masse salariale est constituée par des emplois rémunérés au-dessus de 1,6 Smic horaire (tableau 7).

Tableau 7  
STRUCTURE DE REPARTITION DE LA MASSE SALARIALE PAR TRANCHE DE SALAIRE HORAIRE BRUT SELON LES GRANDS SECTEURS EN 2014

Secteurs	Inférieur ou égal à 1,3 SMIC*	Entre 1,3 et 1,6 SMIC*	Plus de 1,6 SMIC*	TOTAL
Production	60,0%	18,5%	21,5%	<b>100,0%</b>
Transformation	20,1%	20,2%	59,7%	<b>100,0%</b>
Tertiaire	9,5%	11,9%	78,5%	<b>100,0%</b>
Autres	50,5%	19,0%	30,6%	<b>100,0%</b>
<b>Ensemble</b>	<b>34,1%</b>	<b>16,7%</b>	<b>49,2%</b>	<b>100,0%</b>

\*Smic horaire moyen de l'année 2014

Source : MSA

### Les rémunérations horaires évoluent à un rythme plus rapide que celui du Smic

En 2014, le salaire horaire brut moyen, toutes formes de rémunérations incluses, au sein des entreprises affiliées au régime agricole progresse de 1,8 % pour atteindre la valeur de 13,89 €, soit 1,4 Smic, une progression supérieure à celle observée en 2013.

Le secteur de la Production, premier employeur agricole, affiche une croissance de + 1,8 %, avec un salaire horaire moyen 12,09 €. Vient ensuite la Transformation avec + 2,6 % (17,09 €). Le Tertiaire agricole affiche la plus faible évolution (+ 1,3 %) mais présente le salaire horaire moyen le plus élevé (19,98 €). Le secteur des « Autres activités » enregistre la plus forte hausse avec + 2,9 % (11,87 €).

Le Smic horaire moyen a progressé de +1,1 % en 2014 (+ 0,3 % en 2013). Les salaires horaires présentent en 2014 une évolution plus rapide que celle du Smic horaire moyen de la période (tableau 8).

Tableau 8  
NIVEAUX ET EVOLUTIONS DU SMIC HORAIRE ET DES SALAIRES HORAIRES PAR GRAND SECTEUR DE 2012 A 2014

Salaire moyen par secteur	2012	2013	2014	Evolution 2013/2012 en nombre de SMIC	Evolution 2014/2013 en nombre de SMIC	Evolution 2013/2012 en valeur	Evolution 2014/2013 en valeur
SMIC horaire moyen sur l'année (en €)	9,40	9,43	9,53	.	.	0,3%	1,1%
Production (en nombre de SMIC)*	1,252	1,259	1,269	0,6%	0,8%	0,9%	1,8%
Transformation (en nombre de SMIC) *	1,739	1,767	1,794	1,6%	1,5%	1,9%	2,6%
Tertiaire (en nombre de SMIC) *	2,069	2,092	2,097	1,1%	0,2%	1,4%	1,3%
Autres (en nombre de SMIC) *	1,197	1,223	1,246	2,2%	1,9%	2,5%	2,9%
<b>Ensemble (en nombre de SMIC)</b>	<b>1,433</b>	<b>1,446</b>	<b>1,457</b>	<b>0,9%</b>	<b>0,8%</b>	<b>1,3%</b>	<b>1,8%</b>

\* Toutes formes de rémunérations incluses

Source : MSA

### L'évolution de la masse salariale agricole s'avère deux fois plus rapide que celle du régime général

En 2012, les évolutions des régimes général et agricole étaient similaires et positives. Depuis 2013, le taux de croissance du régime agricole est le double de celui du régime général (respectivement + 2,6 % et + 2,9 %) (tableau 9). Ce différentiel d'évolution s'explique par le dynamisme supérieur du volume d'heures rémunérées et de salaire horaire au sein du régime agricole.

Tableau 9  
NIVEAU ET EVOLUTIONS DE LA MASSE SALARIALE AU SEIN DES DEUX REGIMES

Année	Masse salariale (Milliards d'euros)	Evolution annuelle (en %)		
		2012	2013	2014
Régime général	527,6	2,3	1,2	1,5
Régime agricole	19,6	2,4	2,6	2,9

Source : MSA/ACOSS

Télécharger les données au format Excel :





## Définitions

**Contrats actifs dans l'année** : Contrats de travail ayant donné lieu à une activité d'au moins une journée dans l'année, même si celle-ci a débuté ou cessé en cours d'année. Si un individu a eu plusieurs contrats actifs dans l'année, ceux-ci sont tous comptabilisés quelle que soit leur nature (CDD, CDI) et leur durée (temps plein, temps partiel).

**Emploi permanent** : Contrats dont la date de fin d'activité est le dernier jour de l'année. Les contrats ayant cessé avant la fin de l'année, ne sont pas comptabilisés. Si un individu a plusieurs contrats actifs en fin d'année, ceux-ci sont tous comptabilisés.

**Nombre d'heures de travail** : Nombre d'heures ayant donné lieu à paiement d'un salaire. Pour les emplois en CDI, ce volume d'heures inclut les congés payés. Pour les emplois en CDD, le nombre d'heures rémunérées correspond au nombre d'heures travaillées. Dans les deux cas, les heures supplémentaires sont incluses dans le nombre total d'heures rémunérées.

**ETP (nombre d'Equivalents Temps Plein)** : somme des heures de travail salarié rémunérées au cours de l'année, rapportées à la durée du travail légale ou conventionnelle s'appliquant à l'établissement employeur.

**Masse salariale** : Montants de rémunération brute sur lesquels sont assises les cotisations sociales. La masse salariale est composée de la rémunération nette et des cotisations légales et conventionnelles de la part ouvrière, y compris indemnités compensatrices de congés payés, primes de précarité et avantages en nature.

**Production agricole** : Activités de production, d'élevage, d'exploitation du bois. Activités exercées par les entreprises de travaux agricoles, les gardes-chasse, les gardes-pêche et les organismes de remplacement et de travail temporaire.

**Transformation** : Transformation de produits agricoles effectuée par des entreprises à statut coopératif, et scieries fixes.

**Tertiaire** : Tertiaire lié au monde agricole. Le régime de protection sociale de salariés de professions agricoles est applicable aux salariés mentionnés à partir du sixième alinéa de l'article L722.20 du Code rural.

**Autres activités** : Paysagisme, jardinage, services à la personne, artisanat rural, jardinage, bénévolat, enseignement, entraînement et dressage de chevaux,...



### Règles de calcul des salaires horaires moyens :

La valeur du SMIC est exprimée en valeur annuelle moyenne.

Le salaire horaire brut moyen est calculé comme étant la résultante de la masse salariale rapportée aux nombres d'heures de travail déclarées. A ce titre, sont donc inclus dans le calcul : les primes de précarités, les heures supplémentaires, les congés payés.

Les salaires horaires sont exprimés en nombre(s) de SMIC obtenu(s) en divisant le salaire horaire brut moyen annuel par la valeur du SMIC horaire moyen.

### Sigles cités :

Acoiss : Agence centrale des organismes de sécurité sociale

CDI : Contrat à durée indéterminée

CDD : Contrat à durée déterminée

ETP : Equivalent temps plein

Smic : Salaire minimum interprofessionnel de croissance

Télécharger les données au format Excel : 

MSA Caisse Centrale	Direction des Études, des Répertoires et des Statistiques
Les Mercuriales	Responsable de la publication, Alain Pelc - Rédacteur en chef, David Foucaud
40 rue Jean Jaurès	Département Cotisations, Marc Parmentier - Synthèse réalisée par Nadia El Fettahi
93647 Bagnolet cedex	Diffusion, Claudine Gaillard <a href="mailto:gaillard.claudine@ccmsa.msa.fr">gaillard.claudine@ccmsa.msa.fr</a> , Mireille Medelice, Nadia Ferkal